Rencontre d'échanges sur le Consommer local et l'accès au marché, levier de Souveraineté alimentaire

Termes de référence

Mars 2023

1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Les différentes crises notées ces dernières années à travers le monde, notamment la Covid-19 ainsi que la guerre en Ukraine, ont poussé le Sénégal à s'orienter résolument vers une politique plus hardie de souveraineté alimentaire.

Ainsi, dans le cadre des efforts pour assurer la sécurité alimentaire et nutritionnelle et créer les conditions pour une agriculture durable au Sénégal, la valorisation des produits locaux pour une alimentation saine à des prix abordables, fait l'objet d'une attention accrue de la part des pouvoirs publics, des acteurs de filières agro-alimentaires, ainsi que des partenaires au développement. La production, la transformation, la distribution et la mise en marché des céréales locales notamment le mil et le maïs méritent une place de choix dans les priorités de politiques publiques, ainsi que le renforcement des capacités et l'accès au financement, afin de permettre aux acteurs de ces filières de faire face à une demande croissante de produits de qualité, dans un contexte de transition démographique et d'urbanisation croissante.

En effet, l'émergence et la mise à l'échelle de nouveaux modèles de contractualisation dans les chaînes de valeur mil et maïs, les progrès réalisés dans la gestion de la qualité (bonnes pratiques agricoles) et la promotion d'un financement intégré ont favorisé une forte hausse des volumes de céréales mis sur le marché. Ainsi, à l'horizon 2027, les objectifs du Sénégal en termes de taux de couverture sont de 147% et 125% pour le mil et le maïs respectivement.

Nombreuses sont les initiatives pilotes visant à améliorer les méthodes de conservation, la modernisation des procédés de transformation, de conditionnement et de transport, la fluidification des circuits de commercialisation et le respect des normes d'hygiène et de qualité. Mais force est de reconnaître que l'impact de ces interventions dispersées sur ces chaînes de valeur agricoles reste encore limité dans le temps et l'espace, du fait des décalages et déconnexions entre les interventions à différents niveaux et de la difficulté de suivre l'évolution de la valeur ajoutée.

De plus, la succession de crises (pandémie de Covid-19, guerre en Ukraine) a lourdement bouleversé le fonctionnement des chaînes de valeur agricoles surtout par rapport à l'approvisionnement en intrants. Avec ces nouvelles situations, la disponibilité et l'accessibilité des intrants (semences, engrais, pesticides) et des matériaux agricoles se trouvent lourdement menacées. Le pays s'expose à un réel risque d'insécurité alimentaire et nutritionnelle en milieu urbain comme rural. Pour les autres maillons des chaînes de valeur (transformation, commercialisation et distribution), le coût élevé des facteurs de production comme l'emballage, l'énergie, et l'accès limité à la matière première réduisent les opportunités de marché pour ces produits locaux.

C'est dans ce contexte que l'IPAR en partenariat avec Inter-réseaux développement rural met en œuvre depuis 2020 le projet intitulé « Promotion du consommer local à travers la valorisation des céréales locales et la connexion aux marchés ». L'objectif visé à travers cette initiative est de promouvoir le consommer local à travers la valorisation des céréales locales (mil et maïs), pour une amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations urbaines, rurales, et pour un renforcement de la connexion entre l'offre des produits locaux à base de céréales et la demande des marchés institutionnels (hôpitaux, écoles, maisons d'arrêt, universités, orphelinats, etc.).

Ledit projet bénéficie d'un soutien de la Fondation de France et du Comité Français pour la Solidarité Internationale (CFSI) dans le cadre du programme de la Promotion de l'Agriculture Familiale en Afrique de l'Ouest (PAFAO).

IPAR compte saisir l'occasion de la Foire Internationale de l'Agriculture et des Ressources Animales (FIARA) pour organiser (i) un partage des résultats de recherche sur la promotion du consommer local à travers la valorisation des céréales locales et la connexion aux marchés et, (ii) un dialogue multi-acteurs sur l'accès aux marchés institutionnels.

Les présents termes de référence portent sur la rencontre d'échanges qui se tiendra le 14 mars 2023 à partir de 9h30 à la salle 4 Avril du CICES (Dakar).

2. OBJECTIFS ET RESULTATS ATTENDUS DE LA RENCONTRE

2.1 Objectifs

L'objectif global de la rencontre est de partager les principaux résultats du projet de la promotion du consommer local à travers la valorisation des céréales locales et la connexion aux marchés et d'échanger sur les recommandations pour améliorer l'accès aux marchés institutionnels.

De manière spécifique, il s'agira de :

- Partager les résultats obtenus à travers la conduite de différentes études sur les chaines de valeur mil et maïs au Sénégal ;
- Favoriser le partage d'expériences et les échanges entre les participants notamment sur les chaines de valeur mil et maïs au Sénégal en vue de formuler des recommandations pour une meilleur promotion de ces produits et la construction de systèmes alimentaires durables.
- Lancer la seconde phase du projet sur les marchés institutionnels, comme levier de renforcement des chaines de valeur « céréales locales ».

2.2 Résultats attendus

Les principaux résultats attendus de cette rencontre sont :

- Les participants sont informés des activités réalisées dans le cadre du projet « promotion du consommer local à travers la valorisation des céréales locales et la connexion aux marchés » en l'occurrence :
    - les résultats de i) l'étude sur la vue d'ensemble des chaînes de valeur agricoles (mil et maïs) ; ii) l'analyse des effets de la Covid-19 sur les exploitations agricoles familiales de mil et de maïs, des régions de Kaolack, Kaffrine, Thiès et sur l'accessibilité et la disponibilité de ces céréales locales ; iii) l'analyse des modèles d'interconnexion entre les entreprises de transformation des céréales locales (mil et maïs) et les acheteurs institutionnels.
    - le film sur la relation entre les coopératives de femmes transformatrices céréalières (mil, maïs) de la ville de Kaolack et les acheteurs institutionnels du Sénégal (hôpitaux, écoles, universités)
- les expériences et connaissances en lien avec les céréales locales et plus spécifiquement les chaines de valeur mil et maïs au Sénégal sont partagés par participants;
- Des recommandations en vue d'améliorer la promotion des céréales locales et la construction de systèmes alimentaires durables au Sénégal sont formulées.
- La seconde phase du projet sur les marchés institutionnels, comme levier de renforcement des Chaines de valeur céréales locales est lancée.

3. AGENDA

Horaire	Activités	Responsables
9:00 - 9:30	Enregistrement et mise en place des participants	IPAR
SESSION 0 : CEREMONIE D'OUVERTURE		
9 :30 - 10 :00	Cérémonie d'ouverture	Allocution du Représentant d'IPAR Allocution du Représentant d'Inter-Réseaux Allocution du Représentant du CNCR Allocution d'ouverture du Représentant du MAERSA
10 :00 - 10 :05	Présentation des objectifs et de l'agenda	IPAR
SESSION 1 : CONSOMMATION DES CEREALES LOCALES ET ACCES AU MARCHE		
10 :05 - 11 :30	• Présentation des résultats des études • Questions-réponses	Dr Ndiaye Cissé Modératrice : Présidente du Collège des femmes du CNCR
11 :30 - 12 :00	Pause-café et Photo de famille	
SESSION 2 : DIALOGUE MULTI-ACTEURS SUR LES MARCHES INSTITUTIONNELS		
12 :00 - 12 :20	Cadrage sur l'accès aux marchés institutionnels	M. Yvon Saroumi (Inter-Réseaux)
12 :20 - 12 :40	Projection de film sur la connexion entre les coopératives de femmes transformatrices de Kaolack et les acheteurs institutionnels du Sénégal	
12 :40 - 13 :30	*Parole aux acteurs de la filière mil :* 1. ISRA : Situation de la production de mil 2. Mamelles jaboot : Contractualisation et transformation 3. 1 entrepreneure dans la transformation (artisanale ou semi-industrielle/ industrielle) : la transformation du mil, une activité porteuse ? quelle est la place des marché institutionnelles dans cette activité ? 4. Conseil départemental de Rufisque : Plan alimentaire territoriaux, Que sont les PAT ? Comment est-ce que la production alimentaire nationale et locale est-elle prise en compte dans les PAT. 5. GRDR : expérience des cantines scolaires à Rufisque 6. LBA (Représentant financement/ banque) : Comment favoriser l'accès au financement ou à des garanties dans le cadre de marchés institutionnels 7. Chambre de commerce de Kaolack :	Modération : Dr Laure Tall (IPAR)
13 :30 - 14 :30	Discussions	Animation : Aly Faye (IPAR)
14 :30 - 14 :45	Synthèse des travaux	Modérateur IPAR
14 :45 - 15 :00	Clôture et lancement officiel du nouveau projet : « Partenariats, Plaidoyers et Partages de savoirs en faveur de la prise en compte du Mil et produits dérivés dans les achats institutionnels au Sénégal et en Afrique de l'Ouest /(3P-MilSAO) »	IPAR
15 :00	**Déjeuner**	